



# La Feuille

## Automne 2022

Mesdames, Messieurs,  
Chers villageois,

Nous avons vécu un été exceptionnel, avec un soleil radieux, jour après jour, et pratiquement sans pluie. Si c'est un vœu que l'on fait tous pendant l'hiver, il faut admettre que sans un minimum d'eau, la situation devient vite critique : rivière à sec, sources taries, agriculture en difficulté, chaleur suffocante. Nous avons heureusement échappé au pire car aucun départ de feu n'a été signalé sur la commune.

Devant le dérèglement climatique, qui engendre une multiplication des risques, l'équipe municipale avait décidé au printemps de travailler sur la création d'un Plan Communal de Sauvegarde. Ce dossier, suivi par Madame Sylvie OZIL-HUBSCHER et Monsieur Serge VALLOS, vient de prendre une autre dimension avec un courrier récent de Monsieur le Préfet qui nous impose expressément sa création et sa mise en œuvre. Nous avons donc acté sa création au dernier Conseil Municipal.

Ce document va rassembler toutes les informations utiles et les conduites à tenir en cas de problèmes graves sur des sujets aussi différents que les inondations, la canicule, les incendies, la pollution ou encore le risque nucléaire. Mais le travail administratif, aussi nécessaire soit-il, ne représente qu'une partie de la mission. Sur le terrain, aux côtés de nos agents communaux qui assurent l'entretien courant de la commune, il en va aussi de la responsabilité de chacun.

Assurer un entretien régulier et conforme aux directives des services spécialisés, en matière de débroussaillage, de bon fonctionnement des assainissements individuels, de fluidité des écoulements d'eau pluviale, et, bien évidemment, de feux sous toutes ses formes pour lesquels une prudence absolue reste impérative, c'est participer à la sécurité de tous.

En vous remerciant pour votre vigilance et votre contribution, je vous souhaite, chers villageois, au nom de l'équipe municipale, agents et élus, un très bel automne.

Pierre-Henri CHANAL  
Maire

### Du côté des Commissions

#### « Voirie »

Les travaux de voirie, dans le hameau des Salelles, commenceront en principe le 14 novembre. La réfection de la place de la magnanerie permettra de renvoyer, dans la mesure du possible, les eaux pluviales le long des jardins pour épargner les habitations. Le devis s'élève à 15 873.60 € TTC.

## **« Jeunesse »**

*La prochaine réunion des jeunes aura lieu mercredi 26 octobre à 17h30 dans la salle de la Mairie. Ce sera l'occasion de faire le bilan, avec notamment la journée au Pont du Gard, sur le thème de l'eau, point d'orgue d'une année riche en évènements. Ce sera également l'occasion d'accueillir les « petits nouveaux », avec une présentation de la commission, et enfin d'évoquer bien sûr tous les futurs projets. Comme le veut la tradition, la réunion se terminera par une petite collation.*



## **« Environnement »**

*Pour mémoire, dans le cadre de la valorisation et la protection de la vallée de l'Ibie, deux appels à projets avaient été présentés : une étude approfondie dite Atlas de la biodiversité et la réalisation d'un film pédagogique. Seul le film a été retenu. Il s'agit d'un film pédagogique sur le futur de la vallée de l'Ibie, notamment sur les enjeux de transition. Il sera réalisé par deux classes, l'une du collège de Villeneuve de Berg et l'autre du collège de Vallon Pont d'Arc, épaulées par le collectif Pétale 07 ainsi que par l'école documentaire de Lussas. Notre participation pour ce projet s'élèvera à 341 euros pour l'année 2023.*

## **« Logement »**

*L'avant-projet définitif concernant la chaufferie collective des 4 appartements communaux, de la Mairie et de l'église sera rendu avant la fin de l'année par le bureau d'étude «AVP INGENIERIE » de Brives-Charensac. Ce document technique indispensable nous permettra de prendre une décision éclairée sur la faisabilité de ce projet très attendu, tant sur le plan technique que financier. En effet, si son coût est connu, entre 150 000 et 180 000 euros, le montant des subventions demeure encore incertain.*

## « Culture et Patrimoine »

*Après un été dynamique, avec notamment 6 animations pendant les marchés paysans du dimanche soir, l'église accueillait vendredi 21 octobre le groupe « Le Soleil ni même la Lune » pour des musiques traditionnelles du Massif Central et des Hautes Alpes. Programmé par Labeaume en Musiques, dans le cadre de ses quartiers de saison, Perrine et Jacques (violon et cabrette) ont su charmer leur auditoire.*



## *Informations diverses*

### Téléphonie

*L'antenne 4G des Salelles est à présent installée. Ce cyprès en plastique à l'avantage de se fondre dans le paysage. Espérons qu'il soit efficace et durable. Sa mise en route est imminente.*



## **Fibre**

*Toujours du retard mais nous avons appris la patience ! Les premiers clients « fibre » devraient utiliser ce nouveau service à partir de mars 2023.*

## **Formation équipe municipale**

*Dans le cadre de la formation obligatoire des élus, l'équipe a reçu samedi 22 octobre, dans la salle polyvalente, une formation sur les premiers secours et l'initiation à la réduction des risques.*

*Une journée studieuse et réussie grâce à l'accompagnement de Chloé, formatrice de l'UFOLEP Ardèche.*



## **Assainissements individuels**

*La campagne de contrôle de bon fonctionnement, réalisée tous les dix ans comme l'exige la loi, a débuté sur notre commune. Celle concernant les assainissements n'ayant jamais été contrôlés se fait en parallèle.*

## ***Le coin des associations***

### **Patrimoine et Environnement en Ibie**

*L'association P.E.I. finalise le "In memoriam - Des Espagnols à Saint-Maurice d'Ibie. Entre 1940 et 1944, des réfugiés républicains espagnols (+/- 400) ont été cantonnés sur la commune de Saint-Maurice d'Ibie. Ils formaient le 160<sup>ème</sup> Groupement des Travailleurs Etrangers (GTE)."*

*Nous avons eu le plaisir de recevoir en août l'écrivain/chercheur Hervé Mauran qui pour mémoire a écrit deux livres sur le sujet. Il nous a assurés de son entier soutien et nous sommes restés en contact.*

*Nous avons aussi des contacts avec une historienne de Villeneuve de Berg.*

*Les descendants de ces Espagnols que nous avons rencontrés (ST MAURICE/VALLON PONT D'ARC/LAGORCE) se sont dits très émus et très touchés par notre démarche.*

*Le panneau pédagogique sera installé sur un emplacement de la Mairie. Nous avons l'accord de principe de Monsieur le Maire et l'endroit exact reste à définir.*

### **La Boule de l'Ibie B.I.B**

*L'assemblée générale de La boule de l'Ibie se tiendra le samedi 3 décembre 2022 à 18h dans la salle des fêtes du village.*



## Accueil Ibie



*L'association Accueil Ibie prépare déjà la saison 2023.*

*La 7<sup>ème</sup> édition des Deuches en Ardèche (rassemblement de 2cv Citroën et dérivés) aura lieu les 13 et 14 mai 2023. 50 équipages sont prévus cette année encore.*

*Le nettoyage de la Vallée de l'Ibie que nous entreprenons avec l'aide de la MFR de Villeneuve de Berg aura lieu au printemps, avant la saison estivale. Nous vous tiendrons informé des dates précises pour tous ceux qui voudraient se joindre à nous.*

*Pour tous les habitants de Saint Maurice d'Ibie, il est toujours possible de demander à la Mairie ou notre association la carte de réduction pour les activités auprès de nos partenaires. La liste est visible et téléchargeable sur le site « giteibie.com ».*

*19 partenaires dans différents secteurs : terroir, activités sportives, musées etc... Cette carte est gratuite.*

*Cette année, de nouveaux hébergeurs rejoignent notre association accueil Ibie. Ce sont 44 gîtes et 11 chambres d'hôtes.*

*Rappel : notre association travaille en collaboration avec l'Office de Tourisme de Berg et Coiron et de « Emerveillés par l'Ardèche » dont elle est adhérente.*

*Pour tous renseignements : [accueilibie@gmail.com](mailto:accueilibie@gmail.com)*

## A.C.C.A. Saint Maurice d'Ibie



*La saison 2022/2023 se poursuit jusqu'au 8 janvier 2023. Passé cette date, seuls les pigeons, les grives, et le gros gibier seront autorisés. A noter que la fréquentation de la chasse aux sangliers est en légère baisse en raison du*

*prix des carburants.*

*Par ailleurs, nous avons une fois encore à déplorer le vol d'un panneau métallique mis sur les routes lors d'une battue et portant l'inscription « CHASSE EN COURS ». Pour rappel, ces panneaux, installés pour informer les usagers de la route sur les risques de traversées éventuelles de sangliers, assurent la sécurité. Pour tout renseignement à ce sujet, vous pouvez contacter l'A.C.C.A.*

## Comité des Fêtes



*Après deux années de restrictions en terme d'animations pour cause de "crise sanitaire", le Comité des Fêtes a enfin pu proposer de belles animations au village pour le 2<sup>e</sup> deuxième semestre de 2022 :*

*- La 2<sup>e</sup> édition de la **fête de la musique le 19 juin**. Une scène ouverte aux villageois était suivie de la participation du groupe Rhizom. Malgré la forte chaleur, de nombreux*

*spectateurs sont venus assister au concert en fin d'après-midi.*

*- Les deux séances de **cinéma sous les étoiles**, "En attendant Bojangle" le **13 juillet** et "Mystère" le **2 août**, ont beaucoup plu, d'autant que ces films avaient été peu ou pas programmés ailleurs.*

*- Le **vide-grenier**, le **17 juillet**, a mobilisé une petite trentaine de marchands.*

*- Pour le **15 août**, le défi était de taille pour l'équipe partiellement renouvelée (et donc peu expérimentée sur des manifestations de cette envergure), dans un contexte de démobilisation générale suite à l'annulation successive de nombreux événements. Mais la demande du village et le désir de se retrouver étaient si impérieux que les bénévoles se sont présentés en rangs serrés pour prêter main forte. Grâce à eux, cette édition 2022 fut particulièrement réussie et à la hauteur de toutes les espérances. Le tournoi de pétanque en triplettes a attiré pas moins de 55 équipes pendant que quelques volleyeurs échangeaient des passes dans le pré communal. Les animations gratuites "jeux en bois" et "chamboule-tout" ont quant à elles amusé de nombreux enfants et adolescents. Comme toujours, le défilé de chars, sur le thème de la musique cette*

année, a été le temps fort de l'après-midi. Le soir, la célèbre paëlla géante d'Angel n'a pas failli à sa réputation et régala plus de 300 convives avant que les plus fêtards ne terminent la soirée en musique accompagnés par l'habituel Anim Reg.

Les recettes sont très satisfaisantes car elles s'établissent autour de 14.000€ (pour mémoire environ 11.000€ lors de la dernière édition en 2019), ce qui devrait correspondre à un bénéfice d'environ 7.500€ (les chiffres ne sont encore pas arrêtés en raison de l'absence prolongée de notre trésorier).

- Nous avons innové cette année en proposant une séance de **théâtre le 24 septembre** avec la pièce "Ceux qui errent ne se trompent pas" et la troupe de l'Atelier de Théâtre de Carpentras qui a accepté de jouer "au chapeau". Si le thème (l'abstention aux élections) a pu déstabiliser certains spectateurs, il n'en était pas moins parfaitement d'actualité et a suscité des discussions animées autour du verre de l'amitié offert par le Comité à l'issue de la représentation.

Prenez note dès à présent des prochaines animations :

- **la rôtie de châtaignes** sera offerte avec le vin nouveau le **samedi 29 octobre** à 19h à la salle des fêtes. A cette occasion, un concours de soupe sera organisé : chaque famille est invitée à proposer sa soupe aux villageois qui passeront avec leur bol pour goûter et voter. A l'issue de la soirée les 3 meilleures soupes seront récompensées ! Venez participer nombreux !

- **la fête de Noël** est programmée le **dimanche 18 décembre** avec un spectacle interactif de magie, suivi de la distribution des cadeaux par le Père Noël aux enfants du village et d'un goûter convivial.

- **l'assemblée générale** aura lieu **fin janvier** et elle sera suivie du partage du verre de l'amitié. Nous vous espérons nombreux d'autant que plusieurs postes seront à pourvoir !

## Avis de décès

Nous ne pouvons pas refermer ce bulletin municipal sans évoquer le tragique accident de moto dont a été victime Nicolas ELDIN, habitant des Salelles.

En ce début d'automne, toutes nos pensées vont à sa famille.

### Contact Mairie

Adresse : 2 Place de la Mairie 07170 SAINT MAURICE D'IBIE.

Téléphone 04 75 94 71 41

Courriel : [mairie@saint-maurice-d-ibie.fr](mailto:mairie@saint-maurice-d-ibie.fr)

Site internet : [www.saint-maurice-d-ibie.fr](http://www.saint-maurice-d-ibie.fr)

Bulletin d'information de la vie communale - Directeur de publication : Pierre-Henri CHANAL

Dépôt légal et date d'édition : octobre 2022 – publié sur le site internet de la commune, imprimé et distribué par nos soins à 30 exemplaires